

3.11

M5

927

Pierre Cahuc

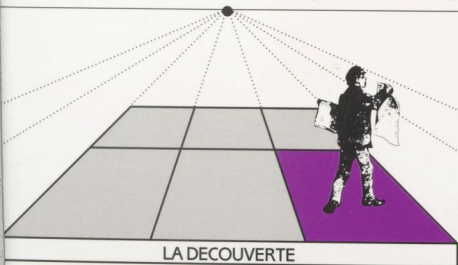
# La nouvelle microéconomie

*Nouvelle édition*

« Petit livre limpide, dynamique,  
et pour tout dire roboratif. »

Bernard Marris, *Le Monde*

R E P È R E S



LA DECOUVERTE

024078897

33

Pierre Cahuc

# LA NOUVELLE MICROÉCONOMIE

Éditions La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque

75013 Paris

1998

02



999 - 22202

## DU MÊME AUTEUR

*Les négociations salariales, des fondements microéconomiques aux enjeux macroéconomiques*, Economica, Paris, 1991.

*Économie du travail*, en collaboration avec André Zylberberg, De Boeck, Bruxelles, Paris, 1996.

*La réduction de la durée du travail. Une solution pour l'emploi ?*, en collaboration avec Pierre Granier, Economica, Paris, 1997.

## Remerciements

Sans engager leur responsabilité, je tiens à remercier Pierre Granier, Bernard Guerrien, Michel Guillard, Thierry Laurent, Anne Perrot, Muriel Pucci et Hélène Zajdela pour leurs précieux conseils.

### Catalogage Électre-Bibliographie

CAHUC, Pierre

La nouvelle microéconomie. — Nouv. éd. — Paris : La Découverte, 1998.  
— (Repères ; 126)

ISBN 2-7071-2901-1

Rameau : micro-économie

Dewey : 338.5 : Économie de la production. Organisation et économie de la production. Micro-économie

Public concerné : Tout public.

Le logo qui figure au dos de la couverture de ce livre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du photocopillage.

Le code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans des établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte, 9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel **A la Découverte**.

© Éditions La Découverte & Syros, Paris, 1993, 1998.



## Introduction

### De la microéconomie traditionnelle à la nouvelle microéconomie

En affirmant que « ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du boulanger ou du marchand de bière dont nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts » [Smith, 1776, p. 48]\*, Adam Smith a suggéré que la poursuite d'intérêts égoïstes devait conduire à la réalisation de l'intérêt général. Il soutenait que l'égoïsme n'est pas nécessairement néfaste, car l'individu égoïste est « conduit par une main invisible pour faire avancer une fin qui ne fait point partie de son intention. Et ce n'est pas toujours le pire pour la société qu'elle n'en fît point partie. En poursuivant son propre intérêt il fait souvent avancer celui de la société plus efficacement que s'il y visait vraiment » [*ibid.*, p. 256].

Un apport essentiel de la microéconomie traditionnelle a été d'exploiter l'intuition d'Adam Smith, dans un cadre formalisé, utilisant des outils mathématiques. Ce type de formalisation a permis de définir les hypothèses nécessaires pour que l'échange marchand soit un mode efficace d'allocation des ressources. En effet, la microéconomie traditionnelle montre que les individus ont intérêt à participer à l'échange marchand, et non pas à rester dans une situation d'autarcie. En outre, elle aboutit à la conclusion selon laquelle seule une organisation extrêmement particulière des échanges permet

---

\* Les références entre crochets renvoient à la bibliographie en fin de volume.

d'aboutir à une situation où la société exploite au mieux les ressources dont elle dispose. Cette organisation, la *concurrence parfaite*, constitue le cadre de référence de la micro-économie traditionnelle. Certains économistes, d'inspiration libérale, ont pu soutenir que l'économie fonctionnerait efficacement, selon une logique de concurrence parfaite, si l'État n'intervenait pas dans les relations marchandes et se limitait à assurer ses fonctions régaliennes. Ainsi, la microéconomie traditionnelle est quelquefois considérée comme la théorie du libéralisme économique [cf. Guerrien, 1996].

C'est à ce point précis que la nouvelle microéconomie crée une rupture : en critiquant certaines hypothèses de base de la théorie microéconomique traditionnelle, la nouvelle microéconomie soutient que la parfaite efficacité des mécanismes concurrentiels, loin d'être la règle, constitue l'exception.

### La microéconomie traditionnelle

La microéconomie traditionnelle est une théorie. A ce titre, elle propose une représentation du fonctionnement de la société, qui repose sur un ensemble d'hypothèses censées tenir compte de caractéristiques considérées comme importantes. Les hypothèses ont pour but de décrire l'échange marchand ; elles reposent sur deux principes : la rationalité individuelle et la concurrence parfaite.

- En économie, le principe de rationalité signifie que les individus agissent en utilisant au mieux les ressources dont ils disposent, compte tenu des contraintes qu'ils subissent. Cette définition appelle trois commentaires. Tout d'abord, l'individu rationnel, ou encore l'*Homo œconomicus*, est *égoïste* : il tient compte uniquement de son propre intérêt. Il constitue en outre une *unité de décision autonome* : son comportement n'est pas déterminé par des habitudes sociales consciemment ou inconsciemment assimilées. Son comportement est défini indépendamment de toute contrainte macrosociale. La définition de la rationalité est donc ahis-

torique. Enfin, l'individu rationnel est *maximisateur*, il effectue des choix qui maximisent sa satisfaction.

- Un marché est en *concurrence parfaite* s'il présente quatre caractéristiques. Premièrement, l'*atomicité* des participants : il comprend un grand nombre de vendeurs et d'acheteurs dont le volume des échanges individuels est négligeable par rapport au volume global des échanges. Deuxièmement, l'*homogénéité du produit* : les agents échangent des biens rigoureusement identiques de telle sorte que les acheteurs sont indifférents à l'identité du vendeur. Troisièmement, la *libre entrée*, pour que les vendeurs ne puissent pas mettre en place une collusion. Quatrièmement, la *transparence* : les agents sont parfaitement informés du prix et de la qualité du produit.

La microéconomie traditionnelle se borne à étudier l'échange marchand entre des individus rationnels en situation de concurrence parfaite. Encore faut-il expliquer comment peut concrètement fonctionner un marché de concurrence parfaite. Tel est l'objet du modèle *walrasien* du marché [Walras, 1874]. Selon le modèle walrasien du marché, archétype des marchés boursiers, le prix est annoncé par un commissaire-priseur. Les agents sont *preneurs de prix* : ils considèrent le prix comme donné. En effet, les individus ont une importance négligeable par rapport à l'ensemble du marché. Ils ne peuvent donc agir sur le prix en modifiant le volume de leur demande ou de leur offre individuelle. Le commissaire-priseur trouve le prix qui égalise l'offre et la demande grâce à un *processus de tâtonnement* qui peut se décrire de la manière suivante : le commissaire-priseur annonce un prix pour lequel tous les agents lui communiquent leurs offres et demandes. Le commissaire confronte l'offre et la demande pour ce prix et propose ensuite un nouveau prix, plus élevé si la demande est supérieure à l'offre, et plus faible dans le cas contraire. Ce processus continue jusqu'à ce que le prix égalise l'offre et la demande (lorsque cela est possible). Notons qu'il n'y a aucun échange durant le tâtonnement, les agents se contentent de communiquer leurs offres et demandes pour les prix annoncés, les échanges ont lieu seulement lorsque l'offre est égale à la demande.

Concrètement, tous les biens sont transmis à une *chambre de compensation* et sont répartis entre les différents agents lorsque l'offre est égale à la demande.

### *Le modèle d'équilibre général walrasien*

La microéconomie traditionnelle montre que si tous les marchés fonctionnent selon la logique décrite par le modèle walrasien, les décisions individuelles, égoïstes et calculatrices aboutissent, comme l'affirmait Smith en 1776, dans certaines conditions, à un équilibre caractérisé par une utilisation efficace des ressources. Cela signifie qu'il est impossible d'améliorer la satisfaction d'au moins un agent sans diminuer celle d'un autre agent (ce critère d'optimalité de l'équilibre est l'*optimum de Pareto*). Ce résultat, connu sous le nom de *premier théorème de l'économie du bien-être*, tient au fait que le commissaire-priseur coordonne parfaitement, grâce au système de prix, des décisions individuellement rationnelles qui évitent tout gaspillage de ressources.

Les conditions qui permettent d'assurer l'efficacité de l'équilibre général walrasien sont de deux ordres.

Les premières concernent l'existence même de l'équilibre. Elles ont été définies rigoureusement par Arrow et Debreu dans les années cinquante. Ces conditions, relativement techniques, concernent essentiellement les préférences des consommateurs et la technologie des firmes qui doit être notamment à rendements décroissants [cf. Guerrien, 1996, pour une présentation pédagogique].

Les secondes concernent l'organisation des marchés et la nature des biens échangés. L'équilibre concurrentiel n'est plus efficace dès lors qu'il existe des *monopoles*, des biens indivisibles (*biens collectifs*) comme l'éclairage public, l'armée, ou la police, des *effets externes* (comme la pollution), ou encore des coûts de transaction qui empêchent de mettre en place un système complet de marchés (cf. encadré).

Le caractère très restrictif de l'hypothèse de concurrence parfaite, l'existence d'effets externes, de biens collectifs, de monopoles, de coûts de transaction montrent que le fonctionnement des marchés est généralement inefficace. Par conséquent, contrairement à une opinion souvent avancée,

## Incertitude et système complet de marchés

L'introduction de l'incertitude pose un problème difficile qui montre l'extrême fragilité de la correspondance entre équilibre concurrentiel et optimum de Pareto. Arrow [cf. Arrow et Hahn, 1971] a montré que l'extension de l'analyse du modèle sans incertitude au cas avec incertitude nécessite l'introduction de contrats prévoyant le prix de chaque bien dans chaque situation possible (ou « état de la nature »). On dit qu'il existe alors un *système complet de marchés*. Une telle hypothèse est très forte, car elle revient à multiplier artificiellement le nombre de biens. En effet, dans un tel cadre, un même bien physique (par exemple, une bouteille d'eau minérale), est un bien différent du point de vue économique, puisqu'il n'a pas la même utilité, et donc le même prix, dans les différents états de la nature (on considérera donc, par exemple, que la bouteille en cas de sécheresse est un bien différent de la bouteille en cas de pluie).

Pour comprendre l'importance de l'hypothèse de système complet de marchés, considérons un exemple simple. Supposons qu'une économie (une île) comprend deux agents identiques 1 et 2 qui ne disposent initialement d'aucune dotation (deux naufragés rationnels et pacifiques) et un bien (une bouteille de whisky). Les agents sont en situation d'incertitude, car il y a deux « états de la nature » envisageables : dans l'état  $i$ ,  $i = 1, 2$ , le bien est alloué à l'agent  $i$  (chaque naufragé part rechercher la bouteille de son côté avec la même probabilité de réussite égale à  $1/2$ ). Supposons en outre que les agents ont de l'aversion pour le risque (des naufragés qui ont de l'aversion pour le risque préfèrent obtenir la moitié de la bouteille avec certitude que sa totalité avec une probabilité  $1/2$  et rien avec une probabilité  $1/2$ ). Si les agents ne s'engagent pas à échanger le bien

préalablement à la réalisation de l'état de la nature, l'allocation est clairement sous-optimale au sens de Pareto. En effet, l'agent chanceux qui a obtenu le bien n'a aucun intérêt à en céder une part, puisque l'autre agent ne dispose d'aucune contrepartie. Ils ont intérêt à s'engager au préalable à effectuer un transfert de l'agent chanceux (qui peut être soit l'agent 1 soit l'agent 2 selon l'état de la nature) vers l'individu non chanceux. Cela est possible en signant des contrats contingents du type : si l'état 1 se réalise, l'agent 1 transférera une partie du bien à l'agent 2 et, en contrepartie, si l'état 2 se réalise, l'agent 2 transférera une partie du bien à l'agent 1. Dans un tel cas, il existe un système complet de marchés, car les agents s'engagent *ex ante* (c'est-à-dire avant de connaître la réalisation de l'état de la nature) à échanger le bien conditionnellement à la réalisation de chaque état de la nature. Cet exemple montre que l'existence d'un système complet de marchés est en général nécessaire pour que les agents puissent s'assurer contre le risque autant qu'ils le souhaitent.

Dans cet exemple, il n'est pas difficile de signer des contrats contingents, puisqu'il n'existe qu'un bien et deux états de la nature. L'intuition suggère en effet que les naufragés préfèrent s'engager à partager la bouteille. Cependant, dans la pratique, il existe en général, pour chaque transaction, un très grand nombre de situations envisageables. Les coûts associés à la signature de contrats conditionnels à tous les cas envisageables seraient exorbitants. L'introduction de l'incertitude dans le modèle d'équilibre général walrasien souligne donc encore une fois le caractère extrêmement restrictif des hypothèses qui permettent d'assurer l'efficacité du mécanisme concurrentiel.



la microéconomie traditionnelle n'est pas la théorie du laisser-faire ; elle montre que la concurrence est inefficace.

Cependant, la microéconomie est souvent utilisée pour soutenir que la concurrence reste, malgré tout, plus efficace que la gestion étatique. De telles prises de position relèvent d'une démarche qui consiste à assimiler le fonctionnement réel de la société à celui du modèle abstrait d'équilibre général walrasien. C'est d'une telle démarche qu'a participé un courant qui a renouvelé la théorie microéconomique durant les années soixante et soixante-dix. Ce courant a été quelquefois qualifié de nouvelle microéconomie. Afin de souligner que sa démarche relève d'une logique profondément différente de celle du courant que nous présentons dans cet ouvrage, nous le qualifierons de « nouvelle microéconomie à l'ancienne ».

## **2. La nouvelle microéconomie à l'ancienne**

Pourquoi limiter l'hypothèse de comportement rationnel aux échanges marchands ? Pourquoi ne pas considérer qu'il existe implicitement des mécanismes concurrentiels pour des biens qui ne s'échangent pas explicitement sur un marché : ne peut-on pas, par exemple, considérer qu'il existe un marché du mariage ou un marché politique ?

Ces deux types d'interrogation sont à l'origine d'un courant qui a renouvelé la problématique de la théorie microéconomique, dans les années soixante et soixante-dix. L'objet de cette « nouvelle microéconomie » était d'utiliser les hypothèses de comportement rationnel et de concurrence parfaite pour étudier des phénomènes non marchands. Sa méthode consiste à appliquer au non-marchand l'appareil analytique servant auparavant à étudier le champ de l'échange marchand. Les domaines d'application d'une telle méthode sont très nombreux. Ils concernent le crime, la politique, la famille, l'éducation, la drogue, le terrorisme... Nous nous limiterons à présenter les extensions concernant les interventions de l'État.

## *De l'économie du bien-être à la nouvelle économie publique*

L'existence de biens collectifs et d'effets externes a suscité deux types de réaction. Le premier consiste à étudier les modalités de l'intervention de l'État qui permettent de pallier les dysfonctionnements du marché. Cela constitue l'objet de l'économie publique traditionnelle. Selon cette approche, l'État a pour but de maximiser le bien-être social et l'*économie du bien-être* constitue un instrument analytique qui permet de guider son action. Cependant, cette démarche pose un problème théorique important. Toute politique publique doit nécessairement désigner des bénéficiaires. Or, Arrow a montré que de tels choix ne pouvaient se déduire des préférences individuelles selon un processus démocratique (*théorème d'impossibilité d'Arrow* [1963]). L'État doit donc effectuer des arbitrages qui ne peuvent se déduire des préférences des agents dont il est censé maximiser le bien-être. Il n'est donc pas possible, dans le strict cadre de l'économie du bien-être, de fonder rationnellement l'intervention étatique. Un tel constat a suscité un second type de réaction se donnant pour objet d'expliquer le comportement de l'État à partir du comportement rationnel des agents qui le constituent. Cette approche caractérise la *nouvelle économie publique*.

### *L'inefficacité du marché politique*

La nouvelle économie publique, dite *école du public choice* (cf. Breton [1996] pour une présentation générale), analyse de manière positive le fonctionnement de l'État à partir des instruments analytiques de la microéconomie. Les interventions de l'État ne sont pas le fait d'individus désintéressés, habités d'un esprit de « service public », mais d'agents rationnels qui répondent à des demandes issues de groupes de pression. Dans cette optique, les interventions publiques sont déterminées sur un marché politique. Sur ce marché, l'offre provient des bureaucrates et des politiciens, et la demande de groupes de pression qui représentent des intérêts particuliers. Sur la base de ce schéma théorique, la nouvelle économie publique critique l'intervention étatique. En

effet, après avoir assimilé la sphère politique à un marché, elle montre que le marché politique ne fonctionne pas comme un marché de concurrence parfaite. Il est donc caractérisé par une allocation inefficace des ressources, qui conduit généralement à un interventionnisme excessif. Les bureaucrates et les hommes politiques disposent de rentes de situation : les contribuables les contrôlent très imparfaitement, par le biais d'élections espacées, qui concernent le plus souvent de vagues programmes insérant de très nombreuses déclarations d'intention. Le développement de l'État-providence est donc un produit de l'inefficacité du marché politique.

Cette conception du fonctionnement de l'État conduit à un libéralisme économique absolu. La référence aux mécanismes concurrentiels comme unique source d'efficacité économique détermine entièrement le contenu des propositions normatives de cette approche. Ainsi, les représentants les plus excessifs de la nouvelle économie publique, comme James Buchanan [1975], prix Nobel d'économie en 1989, ont proposé de supprimer l'État-providence en instituant un nouveau contrat social au terme duquel les riches obtiendraient des pauvres la fin de l'interventionnisme contre une compensation monétaire.

La « nouvelle économie à l'ancienne » a une portée ambivalente. Elle a permis d'étudier les conséquences de comportements rationnels maximisateurs dans des domaines habituellement négligés par la théorie économique et par la sociologie. La théorie du capital humain, la théorie de la bureaucratie constituent à ce titre des innovations conceptuelles importantes.

Cependant, la « nouvelle microéconomie à l'ancienne » a souvent utilisé les hypothèses de rationalité et de concurrence parfaite dans des domaines où de telles hypothèses ont une pertinence douteuse. De ce fait, ses conclusions sont souvent limitées, tant d'un point de vue théorique que normatif. Tout d'abord, la concurrence constitue l'unique mode d'allocation efficace des ressources, et le contenu des propositions normatives de la nouvelle microéconomie à l'ancienne relève nécessairement du libéralisme économique. En outre, ces branches de la microéconomie, se contentant le plus souvent d'adapter mécaniquement les mêmes raisonnements à des

domaines nouveaux, n'ont pas suscité d'importantes innovations permettant de renouveler la conception du fonctionnement des marchés ou de l'État. Au contraire, une telle hégémonie réductrice tend à appauvrir les représentations théoriques des phénomènes sociaux en limitant les explications légitimes à un modèle unique.

Une démarche différente consiste à étudier précisément l'échange marchand dans le cadre d'hypothèses moins restrictives que celles de la concurrence parfaite, afin de tenir effectivement compte des conséquences des coûts de transactions liés aux carences informationnelles, de la décentralisation des décisions en l'absence d'un commissaire-priseur fictif, des monopoles... Tel est l'objet de la nouvelle microéconomie.

### 3. La nouvelle microéconomie

Le but de la nouvelle microéconomie est d'étudier le comportement d'individus rationnels, dans un monde où l'information n'est pas parfaitement disponible, et où les décisions individuelles ne sont pas coordonnées par un commissaire-priseur.

La nouvelle microéconomie s'est constituée progressivement, à partir de critiques éparses, souvent initialement isolées, du modèle walrasien. En ce sens, notre définition du programme de recherche de la nouvelle microéconomie est rétrospective : il n'y a pas d'école ni de programme institué, la nouvelle microéconomie est née, à la fin des années soixante-dix, de la conjonction d'un nombre croissant de travaux qui avaient pour objectif d'étudier les comportements individuels en intégrant les interactions stratégiques et les imperfections informationnelles, tout en conservant l'hypothèse traditionnelle de rationalité. Une telle évolution a suscité un profond renouvellement des outils analytiques.

*De nouveaux outils d'analyse : la théorie des jeux  
et l'économie de l'information*

La microéconomie traditionnelle représente des situations d'isolement stratégique : les décisions individuelles transmi-

ses au commissaire-priseur n'affectent pas directement le bien-être d'autres individus, car chaque individu a une importance négligeable par rapport à la taille des marchés (hypothèse d'atomicité de la concurrence parfaite). Supprimer l'hypothèse d'atomicité et de commissaire-priseur conduit nécessairement à étudier les interactions stratégiques. Si l'étude systématique des problèmes soulevés par les interactions stratégiques est récente, il existe des travaux déjà anciens ayant étudié de manière relativement isolée ces problèmes. Cournot [1838] et Bertrand [1883] ont posé les premiers jalons d'une analyse des marchés oligopolistiques. Cependant, comme nous le verrons dans la suite de cet ouvrage (chapitre III), leurs contributions concernent des cas très particuliers.

La *théorie des jeux* (chapitre I) étudie la manière dont les individus rationnels règlent des situations conflictuelles. Elle analyse donc la signification de l'hypothèse de rationalité, lorsque la satisfaction d'un individu est directement affectée par les décisions d'autres agents, et elle définit des concepts de solution afin de prédire les situations auxquelles aboutissent les différentes configurations conflictuelles.

La méthode développée par la théorie des jeux a vocation à s'appliquer à toutes les situations dans lesquelles les décisions individuelles sont directement interdépendantes, qu'elles relèvent du domaine de la science politique, de la théorie économique, de la stratégie militaire ou même de la biologie. Cette théorie a été introduite en économie par von Neumann et Morgenstern en 1944 dans l'ouvrage intitulé *Theory of Games and Economic Behavior*. Mais ce n'est que depuis le début des années quatre-vingt, après une longue période de maturation, marquée par les travaux de Nash [1951], Luce et Raiffa [1957] et Shapley [1953], que l'ensemble des problèmes soulevés par les interactions stratégiques sont systématiquement analysés dans le cadre de la théorie des jeux (comme en témoignent les manuels de Friedman [1986], Kreps [1990], Fudenberg et Tirole [1991], Mas-Colell *et al.* [1995]).

• *L'économie de l'information* (chapitre II) étudie les comportements d'agents confrontés à des problèmes d'acqui-

sition d'information. On peut la dater d'un article d'Akerlof, publié en 1970, traitant des problèmes liés à l'inobservabilité de la qualité des voitures d'occasion. L'économie de l'information fait largement appel aux résultats acquis par l'économie de l'incertain. Celle-ci étudie la forme que prend l'hypothèse de rationalité lorsque les agents sont en situation d'incertitude [Savage, 1954 ; von Neumann et Morgenstern, 1944]. Elle permet de préciser le concept de risque, et d'étudier le comportement d'individus rationnels face au risque. L'économie de l'information utilise les résultats de l'économie de l'incertain, car un agent confronté à des problèmes d'acquisition d'information doit gérer des situations risquées. Par exemple, un consommateur qui décide d'acheter un produit dans un magasin sans prospecter dans d'autres points de vente prend le risque de payer un prix relativement élevé. L'objectif de l'économie de l'information est de définir des structures d'information, caractérisées par des formes de risque, et d'analyser systématiquement les problèmes qui émergent dans chaque structure.

Théorie des jeux et économie de l'information se sont initialement développées de façon relativement autonome. Mais elles sont étroitement interdépendantes, dans la mesure où les agents sont souvent à la fois en situation de risque et de conflit. En fait, comme la théorie des jeux permet d'étudier les conséquences des relations conflictuelles en situation de risque, elle constitue la véritable matrice de la nouvelle microéconomie.

En définitive, la théorie des jeux et l'économie de l'information permettent d'étudier les comportements individuels dans un univers beaucoup plus complexe et plus riche que celui de la microéconomie traditionnelle. Fondée initialement sur l'analyse exclusive d'une institution très particulière — le marché walrasien —, la microéconomie est maintenant capable d'étudier le fonctionnement d'institutions très diverses.

### *Un nouveau programme de recherche*

Dans la sphère de l'échange, la nouvelle microéconomie remplace la fiction du marché walrasien par le concept de

**Pierre Cahuc**  
**La nouvelle microéconomie**

*Nouvelle édition*

« Pour percevoir l'immense chantier de la science économique contemporaine, on lira le petit livre limpide, dynamique, et pour tout dire roboratif, de Pierre Cahuc. La science économique y apparaît en pleine mutation. »

Bernard Marris, *Le Monde*

« La "nouvelle microéconomie" fait référence à la révolution qui s'est produite au cours des vingt dernières années, au cours desquelles de nouveaux outils de modélisation, tels que la théorie des jeux, ou l'économie de l'information et des incitations, ont permis de dépasser les limites de l'analyse microéconomique traditionnelle. L'ouvrage de Pierre Cahuc offre une très intéressante introduction à cette nouvelle microéconomie. »

Patrick Rey, *Courrier des statistiques* (INSEE)

*Pierre Cahuc est professeur de sciences économiques à l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne, membre de l'Institut universitaire de France et enseignant à l'École polytechnique.*

Dans la même collection

*La concurrence imparfaite ; Coût du travail et emploi ; L'économie de la drogue ; Économie de l'environnement ; L'économie des organisations ; Économie de la réglementation ; L'économie des relations interentreprises ; L'économie néo-classique ; Introduction à la microéconomie ; Macroéconomie : consommation et épargne ; La nouvelle théorie du commerce international ; Les nouvelles théories de la croissance ; Les nouvelles théories du marché du travail.*



BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



**Collection**  
**Repères**



ISBN 2-7071-2901-1

✎ P 33272-9

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

